

Notes 1 à 9

1. Magistrat. Les opinions exprimées dans le présent article n'engagent que leur auteur et en aucun cas l'administration qui l'emploie.
2. Figure de style qui réunit deux mots en apparence contradictoires
3. [JOUE C 39/4 du 11/02/2000](#)
4. [STE 172](#)
5. ¹ Les Etats membres sont en infraction au droit européen s'ils ne transposent pas une décision-cadre, alors que la non ratification d'une convention internationale (à plus forte raison une convention adoptée dans le cadre du conseil de l'Europe) ne tombe pas sous le coup du droit communautaire.
6. [JOUE C 39/4 du 11/02/2000](#)
7. C'est le cas pour le droit de l'environnement : article 174 § 2 TCE
8. Pour une analyse de ce texte, voir E. Barbe, Era-Forum 2/2003 p. 14.
9. L'Erika, un pétrolier battant pavillon maltais (pavillon de complaisance) construit en 1975 et affrété par la société Total-Fina-Elf, a fait naufrage le 12 décembre 1999 au large de la Bretagne, lors d'un transport de 37 000 tonnes de fuel lourd. L'armateur était italien.

Notes 10 à 19

10. [JO L 255 du 30/09/05](#)
11. [JO L 255 du 30/09/05](#)
12. [JO L 29 du 5.02.2003](#)
13. Celui-ci estimait que si la détermination de la nature pénale des sanctions incombait à la Communauté, celle-ci ne pouvait en revanche imposer, à l'intérieur de la catégorie, des peines privatives de liberté et/ou pouvant donner lieu à extradition.
14. [C-176/03](#)
15. Art. 29 : « **Sans préjudice des compétences de la Communauté européenne**, l'objectif de l'Union est d'offrir aux citoyens un niveau élevé de protection dans un espace de liberté, de sécurité et de justice (...) ».

Art. 47 : « (...) aucune disposition du présent traité (c'est-à-dire le TUE) n'affecte les traités instituant les Communautés européennes (...) ».
16. [COM\(2005\) 583 final](#)
17. [C-317/04 et C-318/04](#)
18. [JO L 140/1 du 14/06/2000](#)
19. [C-440/05](#)

Notes 20 à 29

20. « *Adoption de règles minimales relatives aux éléments constitutifs des infractions pénales et aux sanctions applicables* »
21. Coopération administrative ou initiative d'un quart des Etats membres
22. [JOUE L328/28 du 6.12.2008](#)
23. Voir les explications fournies à cet égard par [le rapport explicatif à cette convention](#).
24. [JOUE L190/1 du 12.7.2006](#)
25. voir observations sur l'obligation d'incriminer liée à la directive sur les habitats protégés
26. [JOCE C 316 du 27.11.1995](#)
27. [JOCE L.190/1 du 18.07.2002](#)
28. [12291/08](#)
29. Voir [note explicative](#) rédigée par l'OMI à propos de cette convention.

Notes 30 à 31

30. [15917/02](#)
31. Ce pétrolier a sombré au large des côtes de Finistère, en Espagne, le 19 novembre 2002, causant une importante pollution en France comme Espagne.